# Norme NF EN 206+A2/CN (2025) : les bétons géotechniques

Février 2026

**Évolutions 2025 à retenir : il n'y a pas d'évolution en 2025 sur les dispositions applicables aux bétons géotechniques.**

**Les bétons géotechniques sont des Bétons à Propriétés Spécifiées (BPS) au sens de la norme NF EN 206+A2/CN (2025). A ce titre, leur prescription doit reprendre les éléments de l'article 6.2.2 de la norme - se référer à l'article Spécification du béton (BPS et BCP) - et les exigences complémentaires de l'annexe D de cette norme.**

**Bétons géotechniques**

Les dispositions portent sur les bétons utilisés dans la réalisation de :

- Pieux forés
- Parois moulées
- Pieux avec refoulement de sol
- Micro-pieux

**Dispositions spécifiques**

Pour ces ouvrages, certaines dispositions peuvent différer des dispositions relatives à d'autres ouvrages. Il s'agit par exemple :

- Du type de ciment utilisé
- De la forme et des dimensions des granulats. Le diamètre Dmax des granulats doit être défini par l'entreprise, et communiqué au maître d'œuvre avant la réalisation des travaux, en fonction de la méthode d'exécution et des dispositions des armatures
- De la teneur minimale en liant total (ciment + additions)
- De la teneur en fines (particules inférieures à 0,125 mm)
- Des valeurs cibles de consistance et aux tolérances maximales des valeurs cibles
-

**Exigences générales relatives à la spécification et à l'acceptation de la formulation**

La formulation du béton doit respecter la spécification du béton, qui doit tenir compte :

- de la nécessité de présenter une grande résistance à la ségrégation ;
- de la nécessité de posséder une plasticité adéquate et une bonne consistance ;
- de la nécessité de s'écouler facilement ;
- de la nécessité d'être apte à être serré de manière adéquate sous l'effet de la gravité ;
- de la nécessité d'être suffisamment maniable pendant toute la durée de bétonnage, y compris lors du retrait de tout tubage provisoire.

Auteur

Benjamin DAUBILLY

